



# Primaire de la droite et du centre :

Voilà, nous y sommes presque.

Encore un débat jeudi soir sur France 2 et les électeurs de la droite et du centre, plus quelques autres sans doute, désigneront leur champion les 20 et 27 novembre. Choisiront-ils un profil plus qu'un projet, ou l'inverse ? Bien malin celui qui oserait le dire aujourd'hui. Ce qui vient de se passer aux Etats-Unis invite plus que jamais à la pondération de pronostics par trop aventureux.

La difficulté est chez nous accrue par des programmes qui, dans leur architecture générale, se ressemblent comme des jumeaux. Ils divergent surtout sur un point, leur poids : NKM ou Poisson ont privilégié des synthèses d'une quarantaine de pages, quand Le Maire a asséné un pavé de mille feuilles, tandis que Sarkozy, Juppé ou Fillon ont beaucoup sacrifié à la veine littéraire.

Sur le fond, fin explicite ou implicite des 35 heures, âge de la retraite porté autour de 65 ans, baisse des charges, dégressivité des allocations chômage ou renforcement de l'arsenal sécuritaire, font consensus. C'est le plus souvent dans la nuance que vont se nicher les différences entre les sept candidats.

Il en existe malgré tout, notamment dans la façon de gouverner. Sans prétendre à l'exhaustivité, très loin de là, nous avons tenté de dégager, ici, quelques-uns des principaux engagements de chacun. Pour que ceux « qui adhèrent aux valeurs de la droite républicaine et du centre » ne votent pas (uniquement) à la tête du client.

THIERRY PRUDHON



JEAN-FRANÇOIS COPÉ



FRANÇOIS FILLON

## ÉCONOMIE ET EMPLOI

- Primauté de l'accord d'entreprise.
- Numéro de Siret pour tous dès 16 ans.
- TVA dite anti-délocalisation passant de 20 à 23 %.

- Instauration d'une allocation sociale unique.
- Contrat de travail avec modalités de rupture prédéfinies et référendum d'entreprise.
- Baisse de 50 milliards des charges sur les entreprises et les ménages.

## SÉCURITÉ ET IDENTITÉ

- Recrutement de 50000 policiers, gendarmes et magistrats.
- Création d'un Parquet national anti-terroriste.
- Remplacement du droit du sol par une nationalité d'adhésion.

- Instauration de quotas annuels d'immigration.
- Création de 16000 places de prison.
- Expulsion des étrangers proches des réseaux terroristes.

## ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires.
- Port d'un uniforme à l'école.
- Instauration d'évaluations en début de CE1 et de CM2.

- Réécriture de la loi Taubira sur la question de l'adoption.
- Retrait des allocations familiales aux parents d'enfants auteurs de manquements répétés.
- Scolarité obligatoire dès 5 ans eu lieu de 6 ans.

## MÉTHODE

- Gouvernement par quinze ordonnances dans les trois premiers mois.
- Fusion des conseillers régionaux et départementaux.
- Renforcement du pouvoir sécuritaire des maires.

- Remplacement du principe de précaution par celui de responsabilité.
- Référendum sur la réduction du nombre de parlementaires et la règle d'or budgétaire.
- 100 milliards d'économies sur les dépenses publiques.

## COMMENT FAIRE POUR VOTER ?



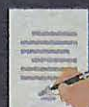
**1** Je dois être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.



**2** Je vais sur le site [www.primaire2016.org](http://www.primaire2016.org) et je tape mon adresse pour connaître mon bureau de vote.



**3** Je me rends à celui-ci dimanche (puis le suivant en cas de second tour) entre 8 heures et 19 heures, muni d'une pièce d'identité.



**4** Je signe la charte d'adhésion aux valeurs de la droite républicaine et du centre.



**5** Je verse 2 euros (par tour).

Aucun vote par Internet ni par procuration ne sera possible.

# le comparatif des programmes

ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
**2017**  
LES PRIMAIRES



ALAIN JUPPÉ

- Création d'un CDI dit sécurisé, intégrant des motifs de licenciement prédéfinis.
- Durée légale du temps de travail portée à 39 heures, sauf dérogation.
- Baisse de 28 milliards des prélèvements obligatoires, ciblée surtout sur les entreprises.

- Suppression des réductions de peine et rétablissement des peines plancher.
- Réalisation de 10000 places de prison.
- Vote d'un plafond d'immigration chaque année.

- Augmentation de 10 % du salaire des instituteurs.
- Autonomie accrue donnée aux chefs d'établissement.
- Instauration d'un code de la laïcité et d'un délit d'entrave de celle-ci.

- Loi d'habilitation permettant de mettre en oeuvre 5 à 6 ordonnances d'urgence.
- Gouvernement restreint à une douzaine de ministres de plein exercice seulement.
- Nombre de fonctionnaires réduit de 300 000 sur le quinquennat.



N. KOSCIUSKO-MORIZET

- Instauration d'un revenu de base de 470 euros pour chaque Français.
- Création d'une flat tax, impôt unique progressif payé par tous dès le premier euro de revenu.
- Mise en oeuvre de la retraite à points.

- Taxe sur le halal pour financer l'islam de France.
- Interdiction du salafisme.
- Création de 20000 places de prison.

- Versement d'une allocation de ressources dès le premier enfant.
- Maintien du collège unique.
- Université d'excellence par le biais de la sélection et de la liberté des droits d'inscription.

- Obligation, à partir de 500 000 signatures, qu'un texte de loi citoyen soit étudié à l'Assemblée.
- Nombre de députés réduit à 400, dont 100 élus à la proportionnelle.
- Suppression de la fonction de Premier ministre.



BRUNO LE MAIRE

- Instauration d'une allocation de solidarité unique plafonnée à 60 % du Smic.
- Création d'emplois rebonds rémunérés en dessous du salaire minimum.
- Privatisation de Pôle Emploi et baisse de 6 % de la CSG.

- Mise en place d'une justice d'exception pour les terroristes.
- Vote de quotas migratoires chaque année par le Parlement.
- Création de 10 000 places de prison.

- Avancement de la scolarité obligatoire à 5 ans.
- Création d'écoles des métiers.
- Revalorisation du quotient familial dont le plafond sera relevé à 2 336 euros.

- Référendum sur la réduction des parlementaires et la limitation des mandats dans le temps.
- Gouvernement par huit ordonnances d'urgence entre juillet et septembre 2017.
- Suppression de la fonction publique territoriale et de l'ENA.



J.-F. POISSON

- Instauration d'un revenu universel.
- Primauté de la négociation par branche.
- Abaissement du coût du travail pour les entreprises.

- Instauration du droit du sang.
- Construction de 30 000 nouvelles places de prison.
- Rétablissement d'un service national d'au moins dix mois.

- Abrogation de la loi sur le mariage pour tous.
- Autonomie des établissements scolaires.
- Installation des écoles hors contrat facilitée.

- Retour au septennat (non renouvelable).
- Députés ramenés à 400 et sénateurs à 260.
- Instauration du référendum d'initiative populaire.



NICOLAS SARKOZY

- Liberté du temps de travail, sur la base du référendum d'entreprise.
- Rétablissement des heures supplémentaires défiscalisées.
- Baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables.

- Peine plancher automatique et peines accrues en cas de récidive.
- Construction de 20 000 places de prison.
- Vote annuel de quotas d'immigration économique.

- Interdiction du voile à l'université et dans l'entreprise.
- Augmentation du temps de travail des enseignants.
- Maintien du droit du sol pour la nationalité, sous réserve de casier judiciaire vierge et d'entrée légale des parents en France.

- Référendums sur la fin du regroupement familial et l'internement des fichés S.
- Référendum sur la réduction d'un tiers des parlementaires et la révision de la loi sur le non-cumul des mandats, permettant de rester député-maire.
- Majorité pénale à 16 ans.